

La gestion très peu sociale et très peu culturelle du budget des Activités Sociales et Culturelles Grand Est

Le rôle d'un CE n'est pas de distribuer un complément de salaire. C'est pourtant ce qui se passe depuis trois ans au CE Pôle Emploi Grand Est.

En 2016, une majorité **CFDT, CFTC, CGC** a été élue pour gérer les 2,5 % de la masse salariale versée par la Direction Régionale au titre des Activités Sociales et Culturelles.

Les péripéties ultérieures n'ont rien changé pour les ASC : la CFTC est sortie du bureau puis a été quittée par certains de celles et ceux qui ont été élus sous son nom. Par ailleurs FO vote systématiquement avec la majorité pour les ASC.

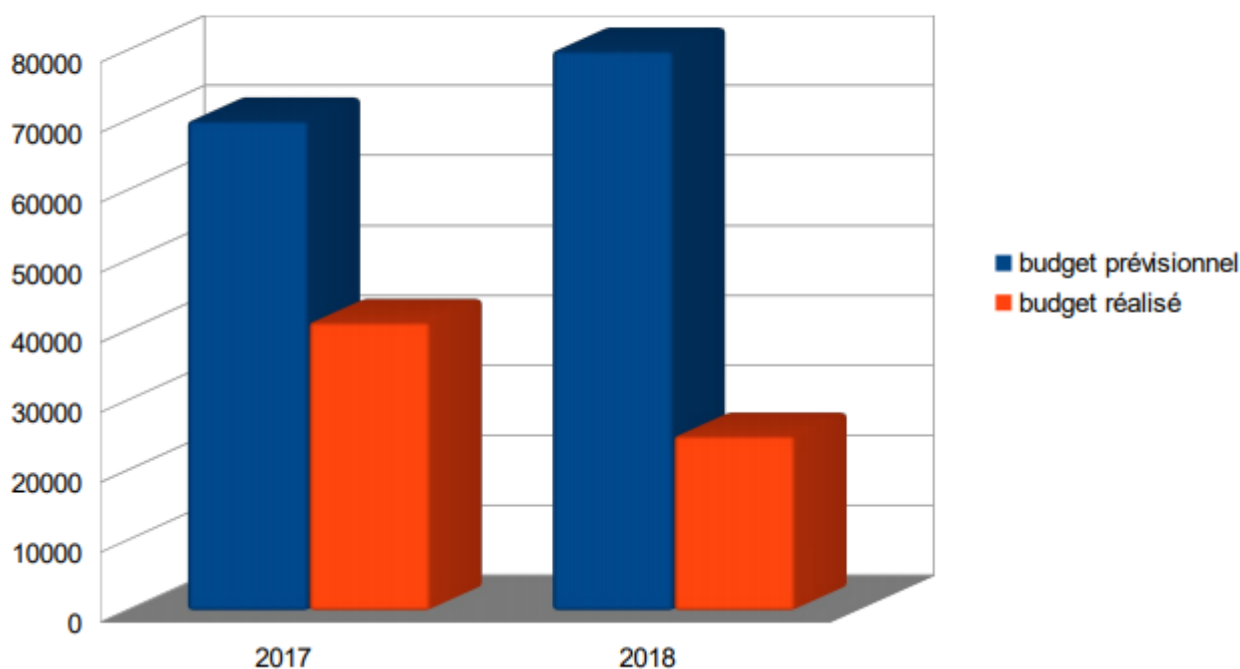
Quel est le résultat ?

Le plus symptomatique : les secours aux collègues en difficulté.

Aussi incroyable que cela puisse paraître compte tenu des difficultés financières que traversent de nombreux collègues, le CE Pôle Emploi Grand Est ne parvient à dépenser qu'une part minime du budget secours pourtant voté en début d'exercice !

Secours aux collègues en difficulté

Comparaison Budget voté en début d'année / Budget réalisé



Et pourtant la part du budget ASC consacrée au secours aux collègues en difficulté est elle-même particulièrement minime par rapport au total du budget ASC : **1,12 % en 2017** et ... **0,70 % en 2018**.

Lors de l'examen en séance des dossiers secours, la CGT (*1 élu titulaire sur 19*) est **SEULE** à faire une contre-proposition à la proposition de la Commission Secours, laquelle répond souvent à la demande de don présentée par l'assistant-e social-e par un ... prêt. Lequel ne coûte rien au CE puisqu'il est destiné à être remboursé ! Dans ces cas-là, la contre-proposition de la CGT consiste à suivre (ça semble un minimum, surtout quand le budget est là) la préconisation de l'assistant-e social-e. **A chaque fois, la contre-proposition CGT est rejetée**, Et parfois par les 18 autres élus !



Pour des prestations différenciées et non un complément de salaire.

Lors du CE d'avril 2019, la CGT a réussi (après des vicissitudes) à obtenir un vote sur la mise en place d'une aide spécifique à la garde d'enfants cumulable avec la dotation agent. Résultat du vote : seulement 4 voix pour (sur 19) !

La plupart des élus actuels tiennent à continuer la distribution d'un complément de salaire sous forme de dotation agent. Ils ont pourtant été rattrapés par la patrouille (l'URSSAF) qui a condamné notre CE à payer en 2019 des pénalités sur des dotations versées sur le même principe en 2015 et 2016 en Champagne-Ardenne.

Pour la CGT, une véritable politique SOCIALE et CULTURELLE consiste à mettre en place :

- des prestations différenciées et cumulables entre elles (aide aux vacances et voyages, aide à la garde d'enfants, aide au sport, aide à la culture)
- la modulation de la participation du CE en fonction du revenu ou quotient familial
- des hébergements plus nombreux appartenant en propre au CE (chalet, mobilhome, etc.) et assurant le droit aux vacances aux collègues qui en sont privés pour raison financière
- des secours dignes de ce nom aux collègues en grande difficulté, attribués par des élus s'abstenant de porter un jugement de valeur sur la source des difficultés.

Pour un CE Grand Est véritablement SOCIAL et CULTUREL
Votez CGT !

Consultez le site de la cgt sur : <http://cgtpegrandest.reference-syndicale.fr/>
Ou sur facebook : **cgt Pôle Emploi Grand EST**